

## Cycle de sensibilisation comité éthique

**Formation  
Institutionnelle**

### Description

Le Comité d'éthique du CHRU de Nancy organise régulièrement un cycle de sensibilisation en éthique de la santé : dignité humaine, obstination déraisonnable et fin de vie.

Ce cycle est organisé sur 2 journées :

- la première concerne des exposés assurés par des spécialistes médecins et infirmiers du CHRU de Nancy sur des thématiques éthiques cliniques.
- La deuxième journée est constituée d'ateliers pratiques organisés autour de situations cliniques humaines vécues.

L'objectif de cette formation, destinée à l'ensemble des professionnels du CHRU, est de permettre aux participants de mieux comprendre les dimensions éthiques en clinique humaine et ainsi pouvoir contribuer à la prise en charge éthique optimale de leurs patients.

### Dates et horaires :

**Mardi 7 octobre 2025 de 9h30 à 17h00**

Amphithéâtre LEPOIRE - Bâtiment de Neurologie – Hôpital Central

### Et/ou

**Mardi 14 octobre 2025 de 9h30 à 16h30**

Salle d'enseignement n°1 – Hôpitaux de Brabois – Bâtiment Philippe Canton – Niveau 2

Les inscriptions se font sur GESFORM evolution :

### Dates, horaires, lieu de formation

Au choix : 1 journée (soit le 7/10, soit le 14/10) ou 2 journées (les 7/10 et 14/10)

### Public concerné

7 octobre : Tout public CHRU de Nancy

14 octobre : Tout public CHRU de Nancy

### Nombre de participants

7 octobre : 40 places

14 octobre : 20 places

Premiers inscrits, premiers servis

### Imputation

100 % sur le temps de travail

### Organisme de formation ou formateur

Comité d'éthique du CHRU de Nancy

## DISPOSITIF D'EVALUATION :

- Durant la formation :
    - Annonce des objectifs de la formation et recueil des attentes spécifiques du groupe
    - Evaluation des connaissances par un quizz de connaissances adapté à l'action
    - Grille d'autodiagnostic des pratiques et élaboration des plans d'actions d'amélioration des pratiques professionnelles en fin d'action (avec indicateurs de suivi)
    - Rappel des apports de la formation au cours de l'action, recueil des besoins et échanges avec le groupe pour ajustements éventuels
  - A posteriori :
    - Evaluation immédiate de la formation (« à chaud ») via un questionnaire écrit à questions fermées et ouvertes permettant de mesurer la satisfaction des professionnels sur les méthodes et supports utilisés, l'atteinte des objectifs annoncés, la correspondance entre le contenu de l'action et les attentes pour un ajustement du programme ou pour se conforter dans une démarche et viser une amélioration de l'action.
    - Un dispositif de suivi de l'acquisition des connaissances/compétences et une analyse des écarts par la mise en place d'une correction des questionnaires de connaissance au démarrage et en fin de formation
    - Evaluation via un échange avec le groupe
    - Un compte-rendu pédagogique de la formation incluant les commentaires des participants et du formateur, une analyse quantitative et qualitative des questionnaires d'évaluation, un plan d'action pour l'encadrement ainsi que les suggestions de l'intervenant permettant l'amélioration des pratiques (concernant la thématique de DPC)
    - une évaluation différée est transmise aux participants 6 mois après la fin de la formation afin de mesurer les acquis de la formation par rapport aux objectifs initiaux attendus
    - un bilan final quantitatif et qualitatif des actions est réalisé via le rapport d'exécution annuel de l'effort de formation et de DPC
- L'évaluation porte ainsi :
- sur la satisfaction du participant à l'égard des différents aspects de la formation qui, pour être efficace, doit provoquer des réactions favorables de la part des participants
  - sur les acquis de la formation en termes de connaissances, d'attitudes, de compétences par rapport aux objectifs visés, pour vérifier sa capacité à les transposer dans ses pratiques professionnelles
  - sur les compétences du participant, quelques mois après la formation, à transférer sur son poste de travail, ses connaissances et attitudes apprises, pour un changement et une amélioration des pratiques professionnelles.

## SUIVI DE L'EXECUTION DE LA FORMATION :

- Feuille d'émargement : à signer par le participant par demi-journée de formation et par l'intervenant
- Une attestation de présence, après vérification de la liste d'émargement, est transmise à chaque participant à l'issue de la formation
- Si l'action est validée par l'ANDPC, une attestation de suivi d'action de Développement Professionnel Continu mentionnant l'orientation DPC est transmise au participant concerné

